

# LA CRAU

*une ville à la campagne*

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

OCTOBRE 2016

Festival de Théâtre Amateur



# Amathéa

*tous les costumes  
lui vont bien !*



Toulon  
Provence  
Méditerranée  
Communauté d'Agglomération

# SOMMAIRE



## INFOS LOCALES

Pages 4-5



## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Page 6



## CULTURE

Page 7



## SOCIAL

Page 8



## INFOS DU JIS

Page 9



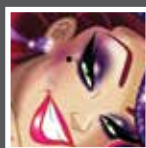
## TRAVAUX

Pages 10-11



## URBANISME

Pages 12-13



## AGENDA DU MOIS

Pages 14-16



## RETOUR EN IMAGES

Pages 17-19



## TPM VOUS INFORME

Page 21



## LA CRAU AUTREFOIS

Page 23





A l'horizon, se profilent les élections présidentielles de 2017. Eu égard au contexte socio-économique et sécuritaire actuel du pays, les attentes des françaises et des français semblent paradoxalement proportionnelles à leur défiance grandissante vis-à-vis de la politique en général, de l'intégrité de ses acteurs et de leur aptitude à améliorer leur quotidien en particulier. Rarement au cours de la V<sup>ème</sup> République, un scrutin présidentiel n'aura revêtu les enjeux qui se présentent à nous aujourd'hui.

A titre personnel, mes responsabilités me conduisent à être attentif à l'issue des suffrages qui désigneront le futur Président de la République et les Députés de la prochaine Assemblée Nationale.

Plus largement, ce sont les contenus des projets de l'ensemble des candidats qui m'intéressent, et plus précisément leurs incidences sur le développement de notre territoire et leur compatibilité avec la vision que notre équipe municipale se fait de l'avenir de notre Commune.

Plusieurs domaines retiennent notre attention.

Tout d'abord, la réforme des rythmes scolaires que nous souhaitons voir disparaître pour le bien-être des enfants, des familles, et pour faciliter la vie des associations.

Les dispositions des Lois relatives à la Solidarité et au Renouveau Urbains (S.R.U.) et Duflo qui imposent des productions de logements sociaux en nombre délirant, doivent être remaniées. Nous nous opposons en effet à ce que La Crau puisse perdre son caractère de ville à la campagne !

Nous attendons de plus des Présidentiels, qu'ils s'engagent à revenir sur la Loi d'Accès au Logement et à un Urbanisme Renouvé (A.L.U.R.), qui en desserrant l'étau en matière de construc-

tion, permet la densification de l'urbanisation des quartiers, au détriment de notre qualité de vie.

Le constat est cinglant : en réalité, le Gouvernement a balayé d'un revers de la main les programmes des Maires en matière d'aménagement de leur territoire, et pour lequel ils ont été élus, en faisant voter des lois qui occultent complètement les documents d'urbanisme locaux. Concrètement, le Maire est dessaisi de ses pouvoirs !

D'autre part, outre la nécessité de mettre fin au laxisme judiciaire que nous connaissons et dont nous subissons les conséquences depuis trente ans, l'Etat se doit de concentrer son action autour de la sécurité intérieure. Celui-ci doit se positionner comme un partenaire des Communes en lui conférant les moyens financiers et législatifs nécessaires à la préservation des biens et des personnes sur son territoire.

Ainsi, nous sommes favorables à ce que les prérogatives de la Police Municipale soient étendues, comme par exemple la possibilité de procéder aux fouilles de véhicules et aux contrôles d'identité des personnes.

Dans le prolongement, les actes d'incivilités et de petite délinquance relevés par la Police Municipale, qui polluent notre quotidien et qui la plupart du temps restent sans suite aujourd'hui, doivent demain faire l'objet de véritables sanctions.

Par ailleurs, les propositions liées à d'autres sujets comme la fiscalité actuelle sous laquelle nous croulons ou la politique migratoire qui concernent indirectement notre cadre de vie, semblent être très attendues. J'ajoute à ce titre que la récente décision du Gouvernement de répartir les migrants occupant « la jungle » de Calais parmi les Régions françaises, et ce, en l'imposant sans aucune concertation avec les élus locaux, est de nature à soulever à juste titre l'indignation de bon nombre d'entre nous.

Plus que jamais, notre pays a besoin d'un bon coup de serrage de vis !

**Christian SIMON**

Maire de La Crau  
Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée  
Conseiller Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur

## RÉVISION DE LA LISTE ELECTORALE : pensez à vous inscrire dès à présent !

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale ou que vous venez d'emménager à La Crau, n'oubliez pas de procéder à votre inscription ! Cette démarche est impérative si vous souhaitez participer aux scrutins d'importance qui sont prévus en 2017, à savoir les élections présidentielles et législatives.

### Quand s'inscrire ?

Les inscriptions sur la liste électorale sont reçues en Mairie (Service des Elections) et Mairie Annexe de La Moutonne jusqu'au 31 décembre 2016, dernier délai. Il est néan-

moins recommandé d'effectuer cette démarche dès à présent, ceci afin d'éviter les files d'attente en fin d'année...

### Quelles modalités ?

✓ Vous pouvez demander votre inscription avec les documents suivants :

- votre carte d'identité ou votre passeport en cours de validité,
- un justificatif de domicile récent à votre nom et à votre adresse à La Crau (facture EDF, Téléphone, impôts).

✓ Il est également possible de faire la démarche :

- soit par correspondance en téléchargeant le formulaire requis sur le site [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) et en joignant obligatoirement une photocopie de toutes les pièces justificatives,

- soit en procédant à une inscription en ligne via le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), rubrique «Services en ligne et formulaires». Attention ! Si vous optez pour cette solution, il ne faut pas oublier d'annexer en pièces jointes vos justificatifs correctement scannés.

✓ Enfin, si vous êtes déjà électeur à La Crau et que vous avez déménagé à l'intérieur de la commune, n'oubliez pas de signaler votre changement d'adresse au Service des Elections, afin de recevoir tous les documents électoraux à votre nouveau domicile.

### Infos :

Service des Elections  
04.94.01.56.80.



## HANDBALL : Stage des vacances d'automne

L'USC Handball organise un stage pendant les vacances d'automne, au Gymnase de l'Estagnol. Ce stage est ouvert à tous les jeunes, qu'ils soient licenciés ou non.

Il se déroulera **du mercredi 26 octobre au vendredi 28 octobre 2016** :

- ✓ pour les moins de 12 ans (2005, 2006 et les licenciés de 2007) : de 9h à 12h
- ✓ pour les 8 à 10 ans (2007, 2008 et 2009) : de 14h à 17h

### Infos :

- ✓ auprès de Marilena STIRBU au 06.23.43.50.80
- ✓ sur le site internet du club, [www.uschandball.fr](http://www.uschandball.fr)
- ✓ le mercredi au Gymnase du Fenouillet, à partir de 16h

**Coût du stage : 25 €**



## LES CONCOURS DE LA BOULE FLEURIE CRAUROISE

Le club bouliste craurois a organisé en septembre deux concours fédéraux au jeu provençal : le Souvenir Alex LONJON et le Prix AXA-GAMERRE.

Le souvenir Alex Lonjon a été remporté par l'équipe non homogène WALDO - KEMAISSI face à l'équipe de La Garde LLORENS - BONNET, sur le score de 13 à 3.

La remise des prix a été faite en présence des petits-fils d'Alex LONJON, Pierre LONJON et Arnaud COLLAS.

Concernant le Prix AXA-GAMERRE, celui-ci a été remporté, sous la pluie, par l'équipe non homogène PESCE - KRIEFF face aux craurois Alain COLLAS et Daniel GUÉRIN, sur le score de 11 à 9.

## DÉMARRAGE DE LA CONCERTATION DU PROJET LNPCA : à noter dans vos agendas !

La réunion départementale d'ouverture de la concertation publique sur les variantes de tracés et les positions des gares de la Priorité 1 du Projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA) se déroulera le :

**Mercredi 12 octobre à 18h30 à La Crau,  
Espace Culturel Jean-Paul Maurric**

Pour mémoire, le projet initial de Ligne à Grande Vitesse a évolué suite à la concertation de 2011 en un projet de Ligne Nouvelle donnant la priorité aux trains du quotidien.

Il est désormais phasé en plusieurs étapes dont la première doit démarrer dès 2022.

Cette première phase, également appelée Priorité 1, a pour vocation la désaturation des nœuds ferroviaires marseillais et azu-

réens, ainsi que l'aménagement du croisement de deux lignes ferroviaires à La Crau, la mise en place de voies à quai supplémentaires et la reconfiguration de la gare à La Pauline.

Les travaux qui seront engagés auront des bénéfices concrets pour les habitants varois tels que le déploiement de liaisons TER directes vers l'ouest de la Région, (comme par exemple Toulon – aéroport de Marignane) ou un gain de temps dans la traversée de Marseille pour relier Toulon au reste du réseau national

En venant à la réunion publique de concertation du 12 octobre, vous pourrez prendre connaissance de l'intégralité du projet, poser vos questions et exprimer votre avis.

**Une permanence organisée par SNCF Réseau le mardi 18 octobre de 13h30 à 17h00, en mairie de La Crau** vous permettra également de poser des questions à vocation plus personnelle au maître d'ouvrage (éventuel impact des variantes de tracés sur votre secteur d'habitation, questions techniques précises...).

Vous trouverez enfin sur le site :

**[www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr](http://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr)**

l'intégralité du dossier de concertation intégrant les variantes de tracés ainsi qu'un espace d'expression pour recueillir vos questions et vos avis.



**Josiane AUNON**

Conseillère municipale déléguée aux commémorations, cérémonies, relations culturelles et militaires (correspondant défense), cimetières

## EXPOSITION – CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Guerre 1914-1918, la Ville de La Crau, en partenariat avec les différentes associations patriotiques locales, le 54<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie et l'ACSPMG\*, organise une exposition évoquant cet événement majeur du début du 20<sup>ème</sup> siècle notamment au travers d'objets ayant appartenu aux hommes et aux femmes qui l'ont vécu.

**Un appel est donc lancé aux Crauroises et aux Craurois :**

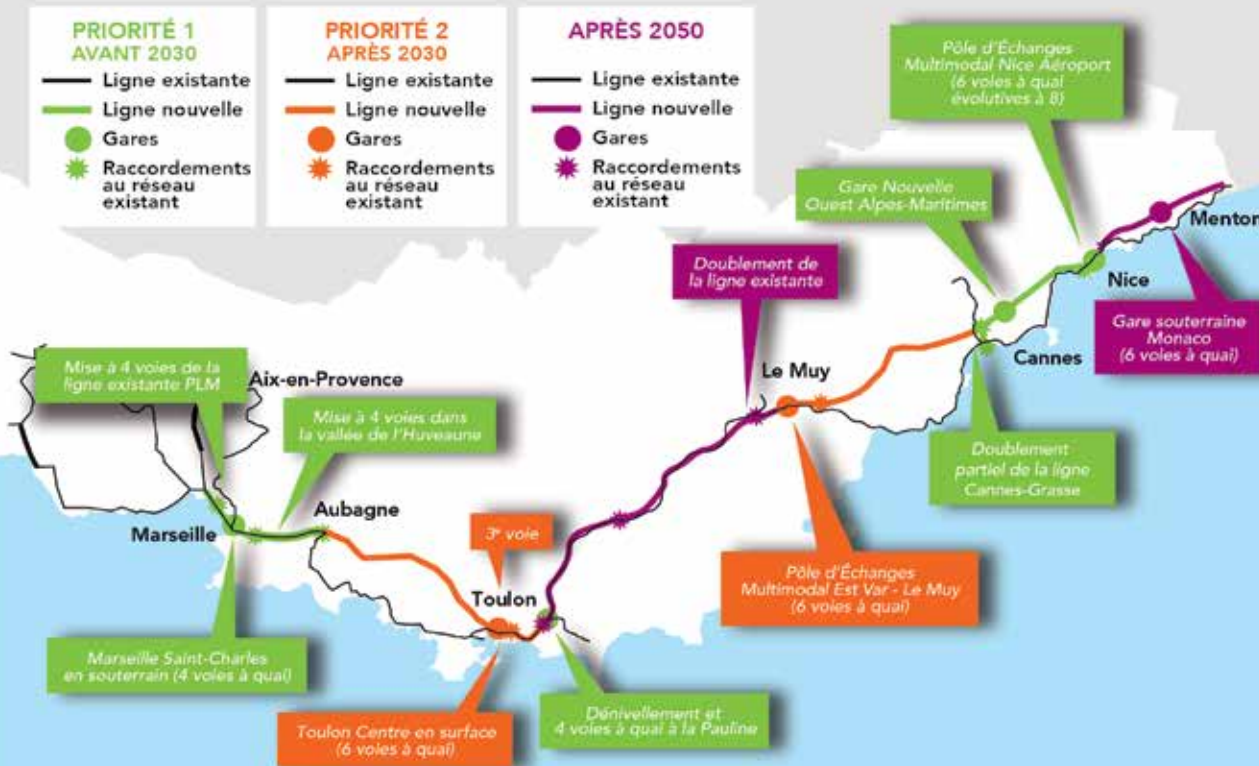
Vous disposez d'objets datant de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale tels que casques, vêtements, lettres, photos, médailles, objets de la vie courante, journaux, etc., ceux-ci pourront être présentés lors de l'exposition qui se tiendra à l'Hôtel de Ville (Salles des Mariages et du Conseil Municipal), du 14 au 18 novembre 2016.

**La collecte des objets aura lieu du mardi 8 au jeudi 10 novembre, dans la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, de 10h à 12h et de 14h à 16h.**

Pour tout renseignement ou toute question éventuelle, vous pouvez contacter Mme Josiane AUNON, Conseillère Municipale déléguée aux Commémorations et Cérémonies, qui est en charge de l'organisation de cette exposition (Tel : 06.81.50.26.82).

Merci à tous pour votre participation.

\*Association des Collectionneurs pour la Sauvegarde du Patrimoine de la Maréchaussée à la Gendarmerie





**Christian LESCURE**  
Conseiller Municipal délégué  
au Développement Economique,  
Commerce, Artisanat, Foires  
et Marchés

## UNIV'HAIR COIFFURE

Forte de 10 ans d'expérience en tant que coiffeuse, Aurélie BARROT a repris, en juillet dernier, le salon de coiffure mixte situé à l'Espace Charlotte. Outre les traditionnelles prestations de coiffure (coupe, shampooing, couleur, brushing, mèches, etc.), Aurélie réalise également les extensions ainsi que les lissages japonais et brésiliens. Afin de recevoir ses clients dans les meilleures conditions de confort, elle met gratuitement à leur disposition des fauteuils massants qu'ils peuvent utiliser durant les temps d'attente... Enfin, il est à souligner qu'un «Bar à ongles et à extensions de cils», géré par Sabrina BICCHIERAY, a été créé au sein du salon.



Ouvert du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h  
Réception avec ou sans rendez-vous selon disponibilités  
Espace Charlotte (Parking du Leader Price)  
Tél : 04.94.35.14.01  
Facebook / Univ'Hair coiffure

## MARCHÉS DE LA CRAU ET DE LA MOUTONNE : bilan très satisfaisant pour la saison estivale

Les marchés du mercredi et du dimanche de La Crau ainsi que le marché du samedi de La Moutonne ont connu un très beau succès cet été. A La Moutonne, le petit marché inauguré en avril dernier, a affiché une belle fréquentation. Rappelons qu'il accueille volontairement un nombre de stands limité, ceci afin de privilégier non seulement un esprit convivial et typiquement provençal, mais aussi une qualité de produits tous différenciés d'un exposant à l'autre. A La Crau, environ 70 exposants, parmi lesquels de nombreux commerçants et producteurs locaux, étaient présents tous les mercredis et dimanches matin. Ces marchés ont fait l'objet d'un important travail dans l'objectif d'une plus grande attractivité, selon deux grands axes, à savoir :

- ✓ la volonté de favoriser la qualité des produits plutôt que la quantité des stands,
- ✓ la mise en place d'animations, en partenariat avec l'Office de Tourisme, avec notamment les apéritifs de bienvenue avec dégustation des vins locaux et les démonstrations culinaires «Un Chef au Marché» qui ont été particulièrement appréciées.

La saison estivale achevée, il convient de continuer à faire vivre nos marchés hebdomadaires. Cela est évidemment essentiel pour le maintien du dynamisme de nos centres villes et de la vie économique locale. C'est pourquoi, nous vous donnons rendez-vous, nombreuses et nombreux :

- ✓ A La Crau, chaque mercredi et dimanche matin, de 8h à 13h, sur la Place Victor Hugo, l'Avenue Lieutenant Jean Toucas et la Rue Aspirant François Philippe
- ✓ A La Moutonne, chaque samedi matin, également de 8h à 13h, sur la Place Maréchal Foch.

## Une retraite bien méritée pour Michèle GORETZ

C'est sur le marché de La Crau, que Michèle GORETZ a fêté son départ à la retraite. Avec la complicité de la boulangerie PIGAGLIO, elle a souhaité partager ce moment particulier avec ses collègues exposants et ses clients. Christian LESCURE, Conseiller Municipal en charge du Développement Economique était également présent à ses côtés. Michèle GORETZ tenait un stand de bijoux fantaisie d'une très belle qualité. Elle était présente sur les marchés de La Crau depuis 10 ans. Outre sa grande fidélité, nous retiendrons son sourire et sa gentillesse qu'elle a si bien su conserver toutes ces années, malgré les épreuves difficiles. Nous lui adressons tous nos vœux pour cette nouvelle vie qui s'ouvre à elle...



# 26<sup>ème</sup> GRAND PRIX DE PEINTURE ET DE SCULPTURE DE LA VILLE DE LA CRAU

**Vendredi 4 novembre 2016**  
**Espace Culturel Maurric - Entrée Libre**

✓ **Les conditions**

Le Grand Prix est ouvert à tous. Une seule œuvre par personne peut être présentée. La technique, le sujet et le format sont libres (en peinture et en sculpture). Il existe deux catégories en peinture : «Huile - Acrylique» et «Autres Techniques».

✓ **L'inscription**

Le dossier d'inscription est à retirer en Mairie, au Service Culture, ou à télécharger sur le site [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr) et à retourner le plus rapidement possible et avant le lundi 24 octobre 2016 (dernier délai).

**Droit d'inscription : 10 €**

(paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public, lors de l'inscription).

**Dépôt des œuvres :**

mercredi 2 novembre 2016,  
à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric,  
de 8h30 à 12h30.

✓ **Exposition**

Le public pourra venir admirer les œuvres des participants le vendredi 4 novembre à l'Espace Culturel, à partir de 15h.

✓ **Vernissage et remise des prix**

Vendredi 4 novembre à 19h à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric.

**Infos :**

Service Culture - 04.94.01.56.80 - [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr)



## 22<sup>ème</sup> FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR «AMATHEA»

**Du 5 au 8 octobre 2016**  
**Espace Culturel Jean-Paul Maurric**

L'Espace Culturel Jean-Paul Maurric accueillera quatre troupes locales et régionales pour cette 22<sup>ème</sup> édition du Festival Amathéa. A chaque soirée, sa représentation et son univers particulier... L'entrée est gratuite et ouverte à tous.

Voici le rappel des pièces sélectionnées pour cette édition 2016 (voir notre précédent mensuel ou le site internet [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr) pour le détail de chacune des pièces).



**Mercredi 5 octobre** – 20h30

**L'ATELIER**

Comédie dramatique de Jean-Claude GRUMBERG  
Durée : 1h30  
Le Décllic' théâtre (Toulon)



**Jeudi 6 octobre** – 20h30

**SEXE, MAGOUILLE ET CULTURE GENERALE**

Comédie de Laurent BAFFIE  
Durée : 1h20  
Association l'Événement (Istres)



**Vendredi 7 octobre** – 20h30

**LA FORET**

Comédie d'Alexandre OSTROVSKI  
Durée : 2h15  
Théâtre Ad Libitum (Toulon)



**Samedi 8 octobre** – 20h30

**LA TECTONIQUE DES SENTIMENTS**

Comédie sentimentale d'Eric-Emmanuel SCHMITT  
Durée : 2h  
La Compagnie Proskénion du CCSC (La Crau)

# CULTURE



**Hervé CILIA**  
Conseiller Municipal délégué à la Culture





**Paule MISTRE**  
Adjointe au Maire déléguée  
aux séniors (*sorties, séjours,*  
*animations, services, CLAS, et*  
*maisons de retraites*)  
et au handicap

## DES ATELIERS POUR LES SENIORS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise différents ateliers à destination des Seniors de 60 ans et plus, en partenariat avec la caisse de retraite CARSAT et l'association Brain Up. Les séances se dérouleront au Foyer des Anciens, situé sur la Place Félix Reynaud (derrière la Caisse d'Epargne).

### ✓ Atelier «Sommeil et Récupération»

**Date :** jeudi 20 et jeudi 27 octobre 2016, de 9h à 11h

**Programme :** mieux comprendre et savoir optimiser son sommeil à tout âge (fonctionnement, effets, astuces et conseils)

### ✓ Atelier «Gym de la Mémoire»

**Date :** jeudis 3, 10, 17, 24 novembre et jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2016, de 9h à 11h

**Programme :** Exercices, conseils et techniques pour stimuler la mémoire et les fonctions cognitives associées

### INSCRIPTIONS :

Attention ! Places limitées.

Il est nécessaire de s'inscrire auprès de l'Office de Tourisme du lundi au jeudi (le matin uniquement).

Tel : 04.94.66.14.48



## COLIS DE NOËL : début des inscriptions

Les inscriptions seront prises **jusqu'au 14 novembre 2016 inclus** à l'Office de Tourisme, en Mairie Annexe de La Crau et de La Moutonne.

L'inscription est obligatoire pour tous, même pour ceux qui ont déjà bénéficié du colis l'année dernière.

### Conditions d'inscription :

Être âgé de 70 ans révolus au 31 Décembre 2016

Ou de 65 ans, si vous êtes titulaire de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) (justificatif obligatoire)

### Pièces à fournir :

- ✓ une pièce d'identité
- ✓ un justificatif de domicile récent

**Attention !**  
**Pour les couples, mariés ou non,**  
**un seul colis sera offert.**

## 102 BOUGIES POUR JEANNE VANIN

Jeanne VANIN est née le 31 août 1914 à Briay, en Meurthe et Moselle. Elle habite à La Crau depuis 20 ans et fréquente quotidiennement le Foyer des Anciens où elle aime s'amuser et profiter de ses amis. C'est d'ailleurs certainement un des secrets de son extraordinaire vitalité !... C'est donc tout naturellement au Foyer que ses amis ont choisi d'organiser en secret une petite fête, avec la complicité du CCAS et de Paule MISTRE, Adjointe déléguée aux Seniors, pour célébrer comme il se doit le 102<sup>ème</sup> anniversaire de Jeanne. Toute sa famille était bien évidemment présente pour cette grande occasion : son fils Michel, ses petites-filles Isabelle et Laurence et ses deux arrière-petits-enfants Robby et Sandie.





# Les infos du



## ACCUEIL DE LOISIRS

Renouvellement et INSCRIPTION 2016 / 2017  
(Périscolaire – Mercredis – Vacances)

### Avis aux familles

Pour bénéficier des services du JIS, vous devez **impérativement** procéder soit à un renouvellement, soit à une inscription. **AUCUN ENFANT NE POURRA ETRE ACCUEILLI SANS DOSSIER A JOUR**

### AVIS D'IMPOSITION 2016 (revenus 2015)

A transmettre à l'accueil du JIS au plus tard le

**lundi 31 octobre**

Au-delà de ce délai, le tarif maximum sera appliqué.

## GARDERIE

*service gratuit*

Du lundi au vendredi de 15h45 à 16h30  
et le mercredi de 11h30 à 12h30

Pour bénéficier de ce service, vous devez **impérativement** procéder à une inscription auprès de l'accueil du JIS

## LE JIS RECRUTE !

**Pour le périscolaire, les mercredis  
et les petites vacances**

Titulaire du BAFA, BAFD ou BPJEPS LTP avec option direction ou autres diplômes dans l'animation ou équivalent. Déposez votre C.V. et lettre de motivation, à l'accueil du JIS : « Espace pluriel »  
Bd de la République - 83260 La Crau

## MERCREDIS - GARDERIE ET VACANCES

### MERCREDIS 2<sup>ème</sup> Période

Du mercredi 9 novembre au mercredi 14 décembre

2 formules d'accueil sont proposées :

L'après-midi avec repas : de 11h30 à 18h30

L'après-midi sans repas : de 13h30 à 18h30

L'accueil des parents est possible dès 16h45.

**Réservations** : du mardi 20 au vendredi 30 septembre

**Confirmations** : du mardi 4 au samedi 8 octobre

### GARDERIE ÉLÉMENTAIRE 2<sup>ème</sup> Période

Du jeudi 3 novembre au vendredi 16 décembre

Lundi - mardi - jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30

Mercredi de 11h30 à 12h00

ou 11h30 à 12h30

**Réservations** : du mardi 20 au vendredi 30 septembre

## VACANCES DE LA TOUSSAINT

Du jeudi 20 octobre au mercredi 2 novembre

**Réservations** : du mardi 20 au vendredi 30 septembre

**Confirmations** : du mardi 4 au samedi 8 octobre

Les formulaires d'inscriptions sont disponibles à l'accueil du JIS ou téléchargeables sur le site internet [www.jis-lacrau.com](http://www.jis-lacrau.com) depuis le 20 septembre.

## BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia .....	6,50€
Cinéma Pathé av. 83.....	8,50€
Laser Quest .....	7,50€
Bowling .....	2,90€ à 5,50€
Kiddy parc / La Cabane.....	4,80€ à 24€

Infos à l'accueil du JIS : 04 94 57 81 94

## HORAIRE D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DU JIS

Lundi Fermé

Mardi - Jeudi et Vendredi de 13h45 à 18h30

Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 18h30

## CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94

Retrouvez le JIS sur le site internet :

[www.jis-lacrau.com](http://www.jis-lacrau.com)

# TRAVAUX



**Paul BRUNETTO**  
Conseiller Municipal délégué  
aux travaux et entretien  
de voirie

## RUE DU CHENIN : fin des travaux et nouveau plan de circulation

La Rue du Chenin, reliant l'Avenue de Limans (quartier des Arquets) au centre-ville et desservant notamment le nouveau quartier des Maunières, est désormais ouverte à la circulation. Le schéma ci-dessous détaille le plan de circulation concernant cette rue et ses abords.

Par ailleurs, les travaux d'aménagement de cette voie se sont achevés avec la réalisation des trottoirs qui borderont la future extension du Parc du Béal.



## AVENUE JEAN MONNET (RD 276 LA MOUTONNE) : modification de la limitation de vitesse

Dans un souci non seulement d'unifier les restrictions de vitesse sur l'Avenue Jean Monnet et surtout d'assurer des conditions optimales de sécurité routière sur ce secteur, la vitesse maximale autorisée est désormais de 50 km/h sur l'intégralité de la voie, à savoir de son intersection avec le Chemin de l'Ourse, à l'Est, à son intersection avec la Rue Christophe Colomb, à l'Ouest, et ceci bien évidemment dans les deux sens de circulation. Cette mesure est complémentaire de l'installation de feux tricolores à détection de vitesse sur cette même voie.



## DÉCHETTERIE

Un nouveau quai a été aménagé à la déchetterie de l'Estagnol. Il permet notamment une meilleure organisation et répartition des bennes de tri de même qu'une amélioration des conditions d'accès du public.



## CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE



C'est à La Crau, et plus précisément au Quartier Gavarry, que le Centre de Gestion (CDG) de la Fonction Publique Territoriale du Var a choisi de construire ses nouveaux locaux. Les travaux ont débuté durant l'été et devraient se poursuivre pendant un peu plus d'un an.

### Qu'est-ce que le CDG ?

Les Centres de Gestion jouent un rôle important au service des Collectivités Locales et de la Fonction Publique Territoriale. Ils ont le statut d'établissements publics administratifs auxquels les collectivités et établissements publics employant moins de 350 fonctionnaires sont obligatoirement affiliés, les autres pouvant s'y affilier volontairement. Ces centres assurent, dans chaque département, de nombreuses missions telles que l'organisation des concours et examens professionnels, la gestion des carrières, la gestion prévisionnelle des emplois, l'exercice du droit syndical, etc. Ils peuvent également assurer différentes prestations au profit des collectivités (médecine professionnelle et préventive, conseil en recrutement et en hygiène et sécurité, assurance statutaire, etc.).

### Présentation du projet de construction

Les nouveaux bâtiments du CDG 83 seront édifiés sur un terrain plat, bordé à l'Est par la Route des Avocats et à l'Ouest par la voie ferrée. Préalablement au début effectif des travaux de construction, il a fallu procéder à la démolition de serres abandonnées et partiellement effondrées qui occupaient la parcelle.

Concrètement, le projet s'organise en deux bâtiments parallèles orientés Nord/Sud, reliés par des circulations. Le bâtiment Nord comportera trois niveaux et le bâtiment Sud est en simple rez-de-chaussée afin de ne pas faire masque sur le premier. Le Sud et l'Ouest de la parcelle seront réservés aux stationnements. Afin d'intégrer au mieux cette réalisation dans son environnement proche, les espaces libres et clôtures seront largement végétalisés en privilégiant les essences locales.



**Jean-Pierre EMERIC**

Adjoint délégué  
à l'aménagement du territoire,  
aux affaires foncières  
et à l'agriculture

## Plan de Prévention des Risques naturels d'Inondation (PPRI)

**Par arrêté préfectoral du 30 mai 2016, M. Le Préfet a décidé de rendre immédiatement opposable certaines dispositions du futur PPRI du Gapeau. Quelques explications à propos de ce document.**

### Le PPRI, qu'est-ce que c'est ?

Le Plan de Prévention des Risques naturels d'Inondation est un document établi par la Préfecture visant à la prévention des inondations. C'est un document réglementaire qui se superpose aux dispositions du Plan Local d'Urbanisme et qui définit des secteurs inconstructibles ou constructibles, selon certaines conditions, en fonction du risque.

Le PPRI du Gapeau couvre le secteur de Belgentier à Hyères et comporte des dispositions sur notre commune. Ce document a été approuvé en 2004, mais a été annulé par la Cour d'Appel Administrative en 2014. Le Préfet a donc initié un nouveau document fin 2014. Certaines dispositions ont été rendues immédiatement opposables le 30 mai 2016. A ce stade, il n'est donc pas définitif bien que partiellement en vigueur.

### Que comprend le PPRI ?

Pour l'essentiel, le nouveau PPRI reprend les dispositions de l'ancien, à savoir une zone rouge inconstructible le long du Gapeau, qui touche le quartier des Meissonniers, celui de la Gensolenne et de la Bastidette.

Ce PPRI comprend également une zone « bistre » qui correspond aux zones basses hydrographiques. Ce nouveau zonage s'étend de la Bastidette à l'est jusqu'à l'ouest de la commune (quartiers de la Ruytèle, Chemin Long...) et concerne donc l'ensemble du centre-ville et des quartiers périphériques. Un second zonage concerne le quartier de l'Estagnol et s'étend aux habitations situées au sud. Enfin, un troisième zonage concerne le quartier de Maraval, une partie des Martins et les abords du Réal Martin jusqu'à Pierrefeu. Une bonne partie du territoire craurois est donc concernée.

### A quoi correspond cette zone bistre ?

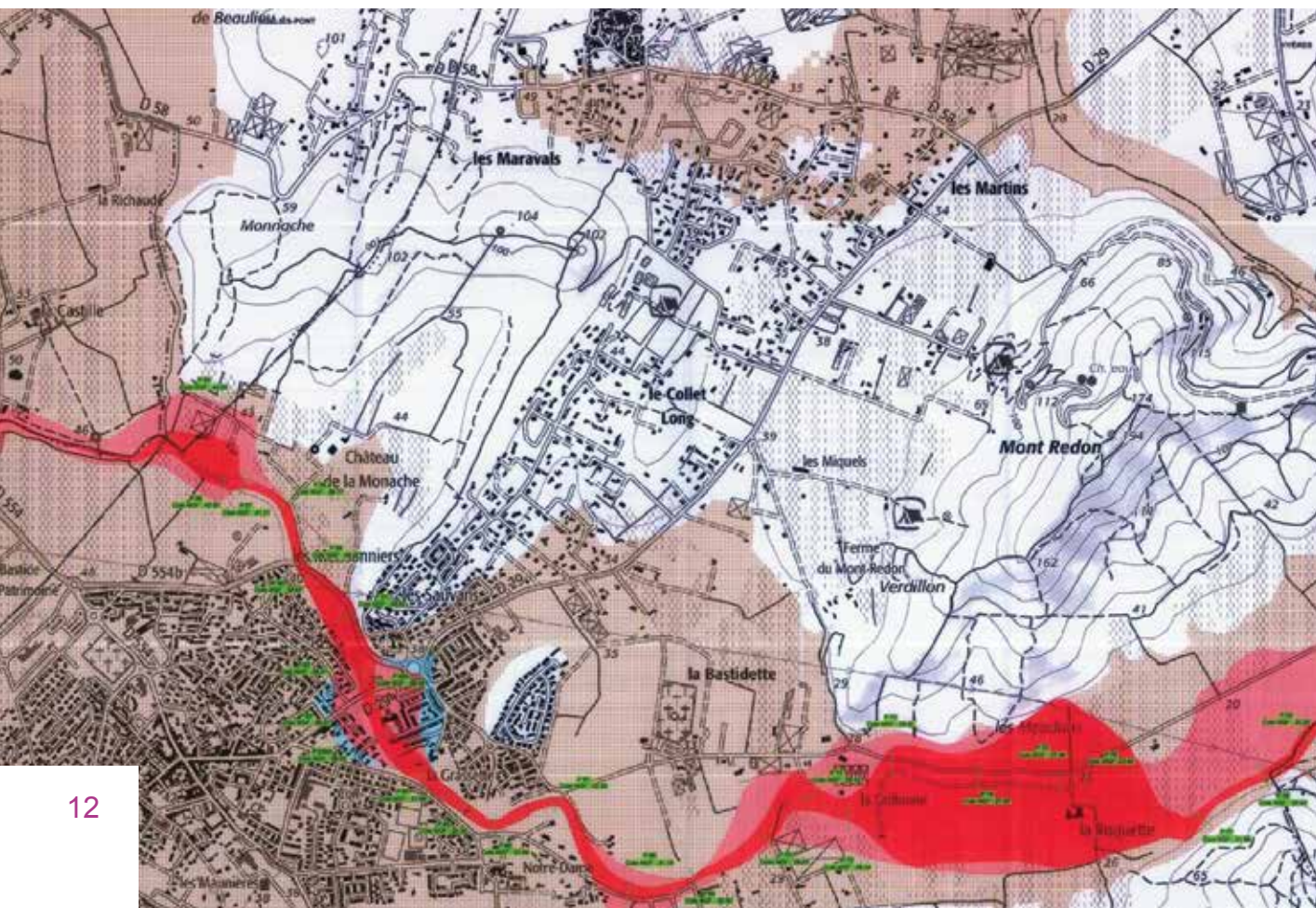
Cette zone n'est pas inconstructible. Toutefois, le risque d'inondation et de ruissellement doit être intégré dans la perspective d'urbanisation. Les opérations d'ensemble doivent faire l'objet d'une étude spécifique.

Pour l'ensemble des constructions, et afin de prévenir les dommages liés à la pénétration de l'eau à l'intérieur des ouvrages, il est recommandé que la face supérieure du premier plancher habitable soit implantée au minimum à 0,40 m au-dessus du terrain naturel, ou que les ouvertures et autres émergences soient situées à minima à une cote de + 0,40 m au-dessus du terrain naturel ou nivelé.

Des prescriptions complémentaires pourront être imposées aux constructeurs (capacité du bassin de rétention...). Le PPRI n'étant pas réalisé par la Commune, vous pouvez obtenir plus d'informations sur ce zonage bistre auprès de la DDTM de Toulon – Service Aménagement Durable - Pôle Risques (Tel : 04 94 46 83 83)

### Légende des cartes :

- en rouge : zones inconstructibles R1 et R2
- en bleu : zones constructibles sous certaines conditions
- en marron clair : zone « bistre » ou basse hydrographique pour laquelle des préconisations s'appliquent et où les projets d'ensemble doivent faire l'objet d'une étude.





## Bon à savoir

En cas de vente ou de location, le notaire ou l'agent immobilier est susceptible de solliciter de la mairie un « certificat d'urbanisme » qui mentionnera, pour les terrains situés en zone « bistre », l'identification du terrain au plan de prévention des risques inondation, ce qui peut provoquer des interrogations des acquéreurs ou locataires.

N'hésitez pas à les rediriger sur les services de la DDTM de Toulon – Pôle Risques pour plus de renseignements (Tel : 04 94 46 83 83)

## Rappel : Enquête publique en cours sur la modification du PLU



Une enquête publique relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme se déroule en mairie de La Crau depuis le 26 septembre et ce jusqu'au 28 octobre 2016 inclus.

Le dossier de modification du PLU peut être consulté en mairie, durant les heures d'ouvertures (lundi-vendredi 8h00-12h00 / 13h30-17h00) ou sur [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr).

Toute personne peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations dans un registre.

Il est possible d'écrire au commissaire enquêteur, par mail ([mairie@villedelacrau.fr](mailto:mairie@villedelacrau.fr) en précisant dans l'objet « Modification du PLU – à l'attention du commissaire enquêteur ») ou par voie postale à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville  
Modification du Plan Local d'Urbanisme  
Boulevard de la République  
83260 LA CRAU

Un commissaire enquêteur recevra en mairie les personnes intéressées les jours suivants :

Hôtel de Ville  
Boulevard de la République  
83260 LA CRAU  
(RdC – Salle des Mariages)

**Mardi 11 octobre 2016 – 16h00 à 19h00**

**Mercredi 19 octobre 2016 – 9h00 à 12h00**

**Vendredi 28 octobre 2016 – 14h00 à 17h00**

Rappelons qu'il s'agit de modifier le PLU et non de le réviser.

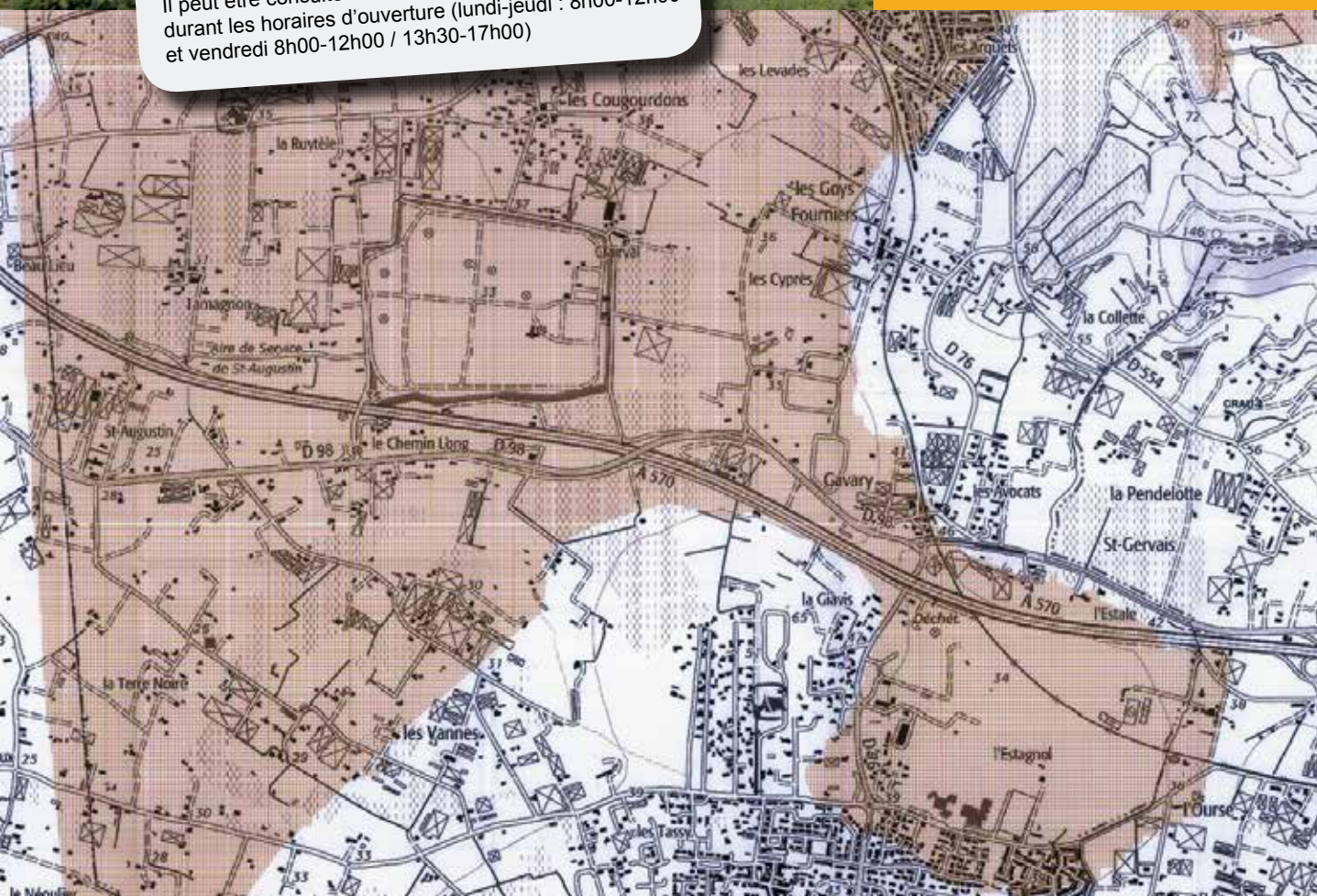
La modification n'a pas pour objet de modifier le classement constructible ou inconstructible des terrains.

### Le PPRI peut être consulté sur :

✓ le site de la Préfecture du Var : <http://www.var.gouv.fr/ppri-vallee-du-gapeau-arretes-rendant-a4730.html>

✓ le site de la ville de La Crau :  
[http://www.villedelacrau.fr/laville\\_PLU.html](http://www.villedelacrau.fr/laville_PLU.html)

Il peut être consulté en mairie – Service Urbanisme  
durant les horaires d'ouverture (lundi-jeudi : 8h00-12h00  
et vendredi 8h00-12h00 / 13h30-17h00)





### Dimanche 2

#### Vide grenier de l'association de parents d'élèves PEEP

Piétonnier Jean Natte - de 7h à 16h

Tarif : 10 € l'emplacement de 3 mètres

Inscriptions : Permanence à l'Office de Tourisme de La Crau, du 26 au 30 septembre, de 9h à 11h15



### Du mercredi 5 au samedi 8

#### Festival de Théâtre Amateur

AMATHEA (22<sup>ème</sup> édition)

Espace Culturel Jean-Paul Maurric

Représentations gratuites

Mercredi 5 – 20h30 :

« L'atelier » de Jean-Claude GRUMBERG, par le Déclit'théâtre (Toulon)

Judi 6 – 20h30 :

« Sexe, Magouille et Culture générale » de Laurent BAFFIE, par l'Association l'Événement (Istres)

Vendredi 7 – 20h30 :

« La Forêt » d'Alexandre OSTROVSKI, par le Théâtre Ad Libitum (Toulon)

Samedi 8 – 20h30 :

« La Tectonique des sentiments » d'Eric-Emmanuel SCHMITT, par la Compagnie Proskénion du Cercle Culturel Social Craurois



### Du vendredi 7 au dimanche 9

#### Var Land Friendship n°2

Domaine de Sigaloux

Rassemblement des passionnés de Land Rover venant de toute la France. Au programme : découverte des pistes 4x4 du domaine (y compris les parties trial), bivouac avec parc professionnel et restauration sur place, moment de partage avec des personnes handicapées qui pourront découvrir la pratique du 4x4.

Organisé par l'association Var Land - Nombre de places limité à 50 véhicules

Contact : varlandiste@gmail.com



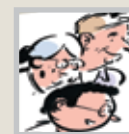
### Samedi 8

#### Concours de boules fédéral «Souvenir Jean Marcel Bruno»

Pétanque 2x2 choisie

Boulodrome Jean Marcel Bruno, La Moutonne - 14h30

Infos : Amicale Bouliste Moutonnaise (ABM) - 04.94.57.30.89 et a-b-m@orange.fr



### Du 3 au 7 octobre

#### SEMAINE DE L'AGE D'OR DU CCAS

Animations destinées aux plus de 60 ans  
Inscriptions obligatoires à l'Office de Tourisme, du lundi au jeudi (le matin uniquement)

**Lundi 3 :** Sortie à l'Opéra de Toulon

Visite commentée de l'Opéra

Départ à 13h de l'Office de Tourisme

**Mardi 4 :** Repas dansant - Thème ITALIE

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 12h

Participation financière : 15 €

**Mercredi 5 :** Sortie du Terroir

Visite guidée de la chocolaterie MATYASY et de la Ferme de la Vaille spécialisée dans la production de fraises

Départ à 14h de l'Office de Tourisme

**Judi 6 :** Projection d'un film documentaire sur l'île de la Réunion

Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville - 14h30

**Vendredi 7 :** Conférences et échanges sur le thème «Sérénité au volant»

Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville - de 14h à 16h30

Avec les interventions de la Police, de la Gendarmerie, d'un médecin et d'une auto-école



**Vendredi 14**  
**Méga Soirée TOP 50**

Espace Culturel Jean-Paul Maurric – 21h  
Après cinq soirées dédiées aux meilleurs tubes du TOP 50, David GALLI et les Animateurs Varois remettent le couvert avec de nombreuses nouveautés : décors lumineux, duo de DJ, danseuses et surprises toute la soirée...

Et toujours une folle ambiance autour du meilleur des tubes des années 70, 80, 90, 2000 jusqu'à aujourd'hui ! L'occasion de danser, chanter et vous amuser entre amis ou en famille sur tous les rythmes : disco, funk, pop, salsa, madison, rock, dance, country, kuduro, zouk...

Tarif : 5€ (boissons à partir de 1€)

Réservations obligatoires : 06.79.01.78.04



**Vendredi 14**  
**Scène ouverte Ecole de Musique**

Auditorium de l'école de musique – 21h  
Infos : 04 94 66 05 87



**Samedi 15 et dimanche 16**  
**Fête du Moût**

Domaine de La Navarre – de 10h à 19h

Nombreuses animations :

expositions, spectacles, vente de produits locaux... Sans oublier la dégustation du moût et la vente de vins

Repas le samedi et le dimanche à 12h30 sur inscription au 04.94.66.04.08

vendredi  
**14**  
OCTOBRE  
2016

MEGA  
SOIRÉE  
TOP 50

les meilleurs tubes  
des années 80 à 2000

1<sup>ère</sup> édition d'un concept unique dans la région

21h00

ESPACE  
CULTUREL  
MAURRIC  
LA CRAU

INFO / RESERVATIONS :  
**06 79 01 78 04**

Tarif réduit  
ENTRÉE 5€

D'IVAZ

Soirée organisée par le COF

SPECTACLE  
TRANSFORMISTE

**22**  
OCTOBRE  
ESPACE MAURRIC



**Dimanche 16**  
**Loto de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles**

Espace Jean Natte – 15h

(ouverture des portes à 14h)

Nombreux lots à gagner :

aspirateur robot, paniers garnis, bons d'achat, bouteilles de vin, etc.



**Mardi 18**  
**Sortie du CCAS**  
**«Découverte en Pays d'Aix»**

Départ à 7h30 de l'Office de Tourisme  
Sortie journée réservée aux seniors de plus de 60 ans : visite libre d'Aix, balade en petit train, déjeuner au restaurant, visite de la chocolaterie de Puyricard. Participation financière : 55€  
Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



**Samedi 22**  
**Concours de boules fédéral**  
**«Souvenir André et Alain Bussone»**

Pétanque 2x2 choisis

Boulodrome Jean Marcel Bruno,  
La Moutonne - 14h30

Infos : Amicale Bouliste Moutonnaise (ABM)  
04.94.57.30.89  
et a-b-m@orange.fr



**Samedi 22**  
**Soirée Transformiste**

Espace Culturel Maurric - 20h30

Avec la revue de music-hall «Divaz - The queen of the night» : un spectacle unique durant lequel les grandes divas de ces dernières années sauront vous subjuguier, dans un tourbillon de plumes, de strass et de paillettes.

Le spectacle sera suivi d'une soirée dansante animée par un DJ. Soirée organisée par le Comité Officiel des Fêtes

Buvette sur place

Tarif : 10 €

Infos : 06.08.58.02.79  
06.70.55.26.08



**Samedi 29 et dimanche 30**  
**Convention tatouage**  
**« L'Encre en Fête Tattoo Festival »**  
 (2ème édition)

Espace Culturel Jean-Paul Maurric

Samedi 29 : de 10h à 22h30

Dimanche 30 : de 10h à 20h

De nombreux artistes tatoueurs de renommée nationale et internationale seront présents durant le week-end. Vous pourrez admirer leurs œuvres et vous aurez également la possibilité de vous faire tatouer !... Diverses animations sont également prévues : démonstration de crossfit, effeuilleuse burlesque, DJ, concerts de rock avec les groupes Heavy Duty et Billy's On Mars, spectacle de magie avec Magic Steel. Seront aussi présents : la communauté «Barbu et fier de l'être», des stands de matériel de piercing et tatouage, un atelier de barbier à l'ancienne...

Festival organisé par l'association Esprit Noir & Blanc en partenariat avec L'Acrau de la Musique  
 Tarif :

6 € la journée,

10 € le pass week-end

(gratuit pour les moins de 16 ans)

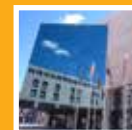
Infos : [www.tattoo-esprit-noiretblanc.com](http://www.tattoo-esprit-noiretblanc.com)



**29 et 30 OCT**  
**ESPACE MAURRIC**

## A PRÉVOIR POUR LE MOIS DE

## NOVEMBRE



**Jeudi 3**

**Sortie du CCAS au Salon Séniors (Palais Neptune - Toulon)**

Départ à 9h30 de l'Office de Tourisme  
 Sortie journée réservée aux seniors de plus de 60 ans avec spectacle l'après-midi et repas libre

Participation financière : 5€

Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement (à partir du lundi 10 octobre)



**Vendredi 4 et samedi 5**

**Grand Prix de Peinture et de Sculpture de la Ville de La Crau**

Espace Culturel Jean-Paul Maurric

Entrée libre

**Vendredi 4 :**

vernissage et remise des prix à 19h

**Samedi 5 :**

exposition des œuvres

de 10h à 12h et de 15h à 18h



**Mardi 8**

**Goûter dansant du CCAS**

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 14h30

Réservé aux seniors de plus de 60 ans

Gratuit pour les craulois et participation de 8€ pour les non craulois

Inscriptions :

Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement (à partir du lundi 10 octobre)



# RETOUR EN IMAGES

SEPTEMBRE 2016



Inauguration du forum en présence de Marc GIRAUD, Président du Conseil Département du Var



## FORUM DES ASSOCIATIONS



## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



# RETOUR EN IMAGES

SEPTEMBRE 2016



TOURNÉE  
ROUTE  
83

LA  
FINALE !



Cérémonie à La Crau

Feu d'Artifice au  
Parc du Béal



FÊTE DE LA  
LIBÉRATION



Cérémonie à La Moutonne

# RETOUR EN IMAGES

SEPTEMBRE 2016



## RENTRÉE SCOLAIRE



Salon Multi Collections du CCSC



Concert Tribute Genesis / Phil Collins avec le groupe Face To Face



# ESPACE D'EXPRESSION

## ENSEMBLE POUR LA CRAU <http://eplc83.com>

L'été est désormais terminé et avec lui son cortège de drames, mais aussi de festivités. Nombre d'entre elles ont été annulées, même à La Crau. Des choix ont été faits.

Nous nous garderons bien de juger de l'opportunité de ces annulations, nos édiles ayant sûrement des renseignements leur permettant de prendre des arrêtés servant au mieux la sécurité de nos concitoyens. Mais peut-être faudra-t-il désormais, pour chacun d'entre nous, penser nos loisirs différemment, et pour nos élus avoir un discours plus clair.

N'est-il pas contradictoire de demander à la population de ne pas céder à la peur, de lui dire que la meilleure façon de lutter contre la barbarie est de continuer notre mode de vie, nos mœurs, nos coutumes et dans un même temps de supprimer tout ce qui fait l'identité même de la France, fêtes votives, fêtes de villages, feux d'artifice ou autres commémorations?

Ni nous, ni personne ne pouvons prétendre détenir seul la solution au problème.

On peut être convaincu que la restructuration de nos services de renseignements est impérative pour nous protéger du fléau de l'islamisme radical. Rappelons simplement, sans polémique stérile, que la réforme de 2008 par N. Sarkozy (fusion des RG et de la DST) a finalement mené "à la disparition du vaste réseau d'agents de terrain qui avait mis un demi-siècle à se constituer et dont on aurait bien besoin aujourd'hui pour contenir la menace intérieure du djihadisme." Article du Financial Times du 8 janvier 2016. Il peut être tentant pour les maires de renforcer la police municipale pour en atténuer les conséquences néfastes.

L'été est désormais terminé et pour les jeunes craurois la rentrée scolaire a succédé aux vacances. Nous verrons dans un prochain article comment cette rentrée s'est déroulée à La Crau.

**Vos élus : René Millot - Maguy Fache**

## LA CRAU - CAP SUR L'AVENIR

La Crau - Cap sur l'Avenir n'a pas transmis d'article ce mois-ci

## LA CRAU BLEU MARINE ([lacrau2014.bleumarine@gmail.com](mailto:lacrau2014.bleumarine@gmail.com)) <http://www.fnlacrau83.fr>

Partout en France, nous vivons une rentrée sous haute surveillance, où nos enfants se retrouvent peu à peu incarcérés dans leur établissement, bientôt bunkerisés après contrôles visuels et fouilles....

Voici donc les conséquences de la politique irresponsable des gouvernements successifs, qui n'a d'égalé que la lâcheté, marqué par l'échec cuisant de la politique d'intégration se traduisant par « le vivre ensemble », contraignant désormais les citoyens à s'adapter.

Un « vivre ensemble » dont le coût est aussi supporté par la population Crauroise et Moutonnaise notamment par la mise en œuvre de systèmes d'accès restrictifs tels les visiophones installés aux entrées des écoles.

Même si nous soutenons ces mesures de sécurité indispensables pour nos enfants, ces derniers sont néanmoins victimes de la démission des responsables politiques qui ont prétendu nous gouverner, induisant qu'aujourd'hui nous voyons terroristes potentiels et criminels entrer librement sur notre territoire tandis que l'on barricade nos écoles...

Si effectivement l'Etat transfère ses missions régaliennes de garant des biens et des personnes aux maires, il apparaît particulièrement mesquin de s'en émouvoir ou s'en courroucer ! En effet ce sont bien Républicains et PS main dans la main qui ont largement contribué à ces abandons et ces renoncements !

Les positions du Front National sont claires :

Un Etat libre pour un Etat fort en maîtrisant notamment la décentralisation qui n'a eu cesse de creuser les inégalités sur le territoire :

- le retour à notre souveraineté nationale en renégociant les accords avec l'Union Européenne.
- stopper le flux migratoire
- politique tolérance zéro
- reconstitution en cinq ans des effectifs de police et de gendarmerie supprimés depuis 2005.

Il est temps que cela change ! A vous d'instituer ce changement !

**Aline Renck-Guigue - Bernard Aussibal - Isabelle Azemard**

## PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

OCTOBRE / NOVEMBRE 2016

ZONES	OCT	NOV
<b>ZONE 1</b> : Parc de La Moutonne L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 3	Lundi 7
<b>ZONE 2</b> : La Pie / La Durande La Haute-Durande	Mardi 4	Mardi 2
<b>ZONE 3</b> : Centre La Moutonne La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 6	Jeudi 3
<b>ZONE 4</b> : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 7	Vendredi 4
<b>ZONE 5</b> : Les Cougourdons Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 10	Lundi 14
<b>ZONE 6</b> : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 11	Mardi 8
<b>ZONE 7</b> : Rocade de l'Europe Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 13	Jeudi 10
<b>ZONE 8</b> : Les Arquets Sud Les Levades / Les Goyes Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 14	Mercredi 16
<b>ZONE 9</b> : Les Arquets Nord Les Maunières / Jean Toucas 1 <sup>ère</sup> DFL / 22 <sup>ème</sup> BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 17	Lundi 21
<b>ZONE 10</b> : Les Escudiers	Mardi 18	Mardi 22
<b>ZONE 11</b> : Les Meissonniers	Jeudi 20	Jeudi 17
<b>ZONE 12</b> : Les Longues Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 21	Vendredi 18
<b>ZONE 13</b> : La Gensolenne La Grassette / La Bastidette Le Mont-Redon	Lundi 24	Lundi 28
<b>ZONE 14</b> : La Monache Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 25	Mardi 29
<b>ZONE 15</b> : Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 27	Jeudi 24
<b>ZONE 16</b> : Maraval / Montbel	Vendredi 28	Vendredi 25

### + D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles sont également en ligne sur le site [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr), rubrique «Démarches / Environnement»

## Le nouveau PDU présenté aux habitants

Le 7 avril dernier, le Conseil communautaire a voté l'arrêt du projet de Plan de Déplacements Urbains et marqué le **début de la phase de consultation** du projet.

Ainsi, **du 12 septembre au 15 octobre 2016**, les citoyens de l'agglomération sont invités à **prendre connaissance du projet de PDU durant les expositions** permanentes tenues dans chaque mairie de TPM. Un commissaire enquêteur se tient à la disposition du public pour recueillir les avis et répondre aux questions de la population.

La révision du **Plan de Déplacements Urbains** est le fruit des réflexions communes de tous les acteurs de la mobilité sur le territoire : les communes en premier lieu, mais également le Département, la Région, les services de l'Etat, les autorités portuaires, les délégataires de services publics, les partenaires économiques et touristiques. Cette révision a fait l'objet de nombreuses réunions, entretiens, ateliers de travail qui ont permis d'aboutir à un projet partagé.

**Permanences à l'hôtel de ville de La Crau** : vendredi 7 octobre, de 13h30 à 17h ; mercredi 21 septembre et mardi 27 septembre, de 8h à 12h.

+ d'infos sur [www.tpm-agglo.fr/pdu](http://www.tpm-agglo.fr/pdu)

## Préparez votre saison culturelle !

### Dans l'œil de la villa Tamaris

Du 1<sup>er</sup> octobre au 13 novembre, la villa Tamaris à La Seyne-sur-Mer accueille pour sa 12<sup>ème</sup> édition le festival photographique **L'Œil en Seyne**. Cette année, c'est le collectif ARGOS qui dévoile l'exposition « Empreinte », consacrée aux initiatives écologiques de populations qui ont décidé d'embrasser la transition énergétique, souhaitant qu'elle leur apporte un développement économique et social avant tout.

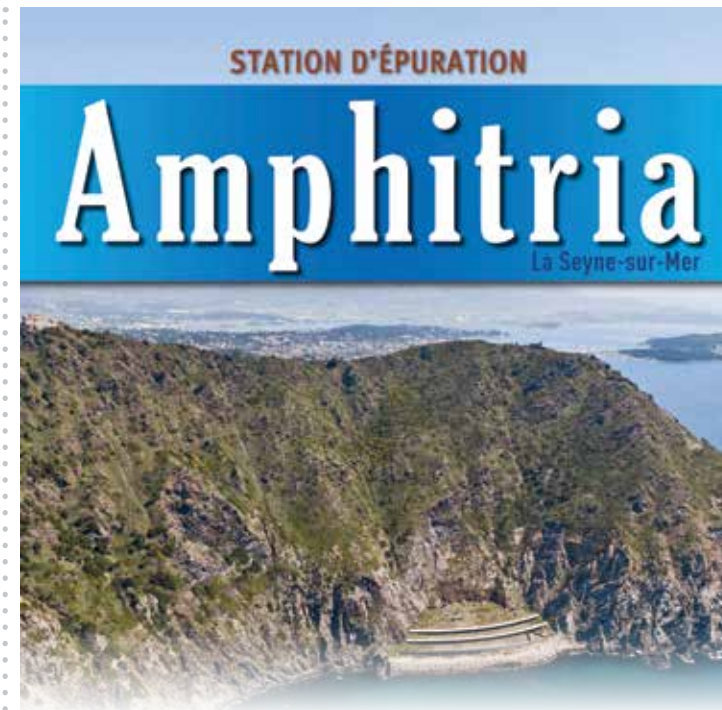
+ d'infos : [www.villatamaris.fr](http://www.villatamaris.fr), [www.loeil-en-seyne.fr](http://www.loeil-en-seyne.fr), [www.collectifargos.com](http://www.collectifargos.com)

### Camille Vivier expose à la villa Noailles

Du 16 octobre 2016 au 15 janvier 2017, poussez les portes de la villa Noailles pour découvrir les clichés de Camille Vivier, lauréate du festival international de mode et de photographie à Hyères en 1997. La photographe a choisi d'aborder le thème de la jeunesse locale, son énergie, son insouciance et sa beauté, dans un style poétique et coloré qui a fait sa réputation, en utilisant les techniques argentique, numérique et le polaroid.

+ d'infos : [www.villanoailles-hyeres.com](http://www.villanoailles-hyeres.com)

Retrouvez les programmes des équipements culturels sur : [www.tpm-agglo.fr](http://www.tpm-agglo.fr) rubrique « par ici la culture ».



## Amphitria se visite

Amphitria, l'usine de dépollution à La Seyne-sur-Mer, ouvre ses portes au public les 14, 15 et 16 octobre. Située au Cap Sicié, au cœur d'un site naturel unique, au pied de la falaise, elle est parfaitement intégrée au paysage. L'accès à la station se fait par une étonnante galerie, percée dans la falaise sur une distance de plus d'un kilomètre !

L'ouvrage est remarquable par son architecture mais vous pourrez apprécier aussi le poste de commande centralisé et le spectaculaire four « Pyrofluid » dans lequel on incinère les boues. À voir aussi, les étranges bassins de décantation lamellaire. Un circuit instructif et unique dans la région !

### Infos pratiques :

Visites gratuites à 8h30, 10h30, 14h, 16h\* Réservation obligatoire au 06 58 09 24 43 ou par mail : [visite.amphitria@gmail.com](mailto:visite.amphitria@gmail.com)

Des navettes sont mises à disposition gratuitement pour rejoindre la station depuis le rond-point de Fabrégas à La Seyne-sur-Mer (parking sous surveillance).



## Naissances

Ayden VEYRIÈRE  
Livio TOUCAS  
Emma GOEMINNE LANGE  
Leny GIULI  
Leyna SIOUD  
Kylie SAINMONT  
Enzo ADDUCI LAUGERO  
Lucille CHENEBIT  
Luka DUCROCQ ROLLING  
Maily FELTIN  
Milan SASSONIA-MALVOLTI  
Einna DEWEVER  
Melvin JAMBU  
Mia REMIGIO  
Mouhib DRIDI  
Lou BRENGUIER COSTILLE  
Selma GUENTOUR  
Andréa CANET  
Justine MILLOT  
Stella MIRIDJANIAN  
Gabriel BATAULT  
Cléo BOISSET DIXON  
Charline ROSSI  
Aya NOCHEZ KARIMI

## Décès

Huguette DELUCIS épouse ROUBAUD  
Eliane VERRIER épouse PEREZ  
Concetta MICELI veuve RACO  
Martine LAGADEC épouse SAUMARD  
Serge CHOURAQUI  
Lucienne DUPUIS veuve LESOSTRI  
Marie LESCOLE épouse MONSIGNORI  
Madeleine BÉRARD veuve CARLIER  
Dominique SCIPIONI épouse NEISEN  
Philippe CAPON  
Marie VALERO veuve FERRER  
Sylvie LION veuve GILBERT  
Noélie VEISSEL veuve ROUBAUD  
André VIUDÉS  
Suzanne ESCUDIER veuve CRAVEA  
Sylvia MARQUES épouse CODOGNO  
Lucile SPOLTI veuve FRAIRE

## Mariages

Samuel BLANC et Johana GALLY  
Nordine LAOUDI et Soraya CHEKKAT  
Zakaria AZZOUZI et Alya KHENISSI  
Didier BAYOL et Yannick MALATESTA  
François GUILLOTEAU et Sabrina VIDAL  
Hervé MARTINOLE et Sandrine KNASKO  
Yohan PICOT et Elodie PAULET  
Anthony TERVE et Laurine EMBAREK  
Jimmy SALAZAR et Aurore ARNAL  
Damien HELBLING et Jennifer AMIN dit BELOT  
Christophe CATENA et Marylène BOUCLY  
David GOUZERH et Sylvie PARADIS  
Alain PEDINI et Hélène BERNARDI  
Mathieu ITOU et Marianna MOCERI  
Romain BERLEMONT et Lucille MAZELLA  
Stéphane SETTEMBRE et Stéphanie PICARD  
Yann DARDON et Cécile VACCARO  
Damien MARIBON-SEBASTIA et Amandine GINER  
Rémi BESANÇON et Chantal CHOKIER

## LES BONS NUMÉROS

**Mairie** : 04.94.01.56.80  
Télécopie : 04.94.01.56.83  
E-mail : [mairie@villedelacrau.fr](mailto:mairie@villedelacrau.fr)

**Allo Mairie !** : 0 800 00 30 24

**Police Municipale** : 04.94.01.56.81

**Gendarmerie** : 04.94.12.15.70

**Pompiers** : 18

**SAMU** : 15

**Pharmacies de garde** : 3237

**Dentistes de garde** : 0 892 566 766

**SOS Médecin** : 04.94.14.33.33

## COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION CRAUROISE «SOS CHATS ERRANTS»

« Nous avons appris avec beaucoup de tristesse que des chats ont été empoisonnés au quartier Les Meissonniers.

Tous avaient été stérilisés par les soins de l'association qui consacre toute son action en faveur des animaux, avec le soutien financier de la Mairie. «SOS Chats Errants» a déposé plainte auprès de la Gendarmerie et auprès de la Société Protectrice des Animaux (SPA).

Les bénévoles de l'association comptent sur votre vigilance et sur votre aide afin que de telles pratiques barbares ne se reproduisent plus sur notre commune.

Nous invitons donc les témoins de mauvais traitements ou d'actes de cruauté sur des animaux à contacter soit les services de Police Municipale ou de Gendarmerie, soit le service Enquêtes de la SPA en précisant les faits et lieux exacts à l'adresse mail suivante :

[enquetes@spa.fr](mailto:enquetes@spa.fr) »

## LES INFOS DE L'ASSOCIATION ISIS ANIMATION CRAUROISE

L'association vous propose d'ores et déjà le calendrier des séjours prévus pour 2017 :

- ✓ **Du 12 au 15 janvier 2017** : Soldes à Barcelone (4 jours / 3 nuits en pension complète)
- ✓ **Samedi 11 mars 2017** : Déjeuner spectacle «La Fignonette»
- ✓ **Du 11 au 15 juin 2017** : Séjour à Santa Susanna (5 jours / 4 nuits en pension complète)
- ✓ **Du 1<sup>er</sup> au 8 octobre 2017** : Séjour en Andalousie (8 jours / 7 nuits en pension complète)
- ✓ **Dimanche 22 octobre 2017** : Huitres à volonté chez «Petit Pierre»

Des repas, sorties et autres activités sont également organisées tout au long de l'année et annoncés :

- ✓ sur Facebook : <https://www.facebook.com/AssociationISIS>
- ✓ sur le site internet [www.isisanimation.fr](http://www.isisanimation.fr)

✓ par affichage au siège de l'association : 9, Avenue de la Libération à La Crau

**Infos et réservations** : 04.94.10.51.73 / 06.99.03.90.29 ou [isis.animation.jeunes@gmail.com](mailto:isis.animation.jeunes@gmail.com)

## PERMANENCES

Différentes permanences sont prévues au mois d'Octobre

✓ **Patricia ARNOULD**  
Conseillère Départementale du Canton de La Crau, tiendra une permanence **le vendredi 7 octobre 2016 de 10h à 12h** en Mairie de La Crau

et **le vendredi 4 novembre 2016 de 10h à 12h** en Mairie Annexe de La Moutonne.

Elle recevra sans rendez-vous.

✓ **Réseau Mistral**  
Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le Marché de La Crau, rue Aspirant François Philippe **mercredi 26 octobre 2016 de 8h30 à 12h30** (achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, etc.).

**Suite et fin de l'article commencé le mois dernier où Loulou RAVEL nous racontait l'histoire de la Lyre de La Crau depuis les années 50 jusqu'à l'arrivée de Marc CARBONNEL comme chef de musique au début des années 80, dont les compétences ont permis de pallier le manque de partitions.**

L'absence de partitions impliquant de repartir à zéro, nous avons alors abandonné l'ancien répertoire à base d'airs d'opérettes, comme «La veuve joyeuse», ou d'opéra, tels «Carmen». C'est grâce aux talents d'arrangeur de Marc, (les éditeurs de partitions ne produisaient pas les versions arrangées de musique de variété à ce moment-là), que nous avons pu nous diriger vers la musique de variété, et monter un nouveau répertoire à base de chansons et tubes de l'époque. Marc CARBONNEL s'est également chargé des cours de musique de la Lyre, enseignant solfège et pratique instrumentale dans la salle Coulomb.

Georges VERSE, le chef de la Clique a eu des problèmes de santé, en 1982, qui l'ont contraint à renoncer à ses activités musicales, ce qui a entraîné la disparition de celle-ci. Jusqu'à cette date, la Lyre et la Clique se retrouvaient, entre autres, pour les commémorations du 8 mai, 11 novembre, ainsi que le 1<sup>er</sup> de l'an. Chaque 1<sup>er</sup> janvier, après le réveillon suivi d'un court sommeil, tous les musiciens avaient rendez-vous à 8 heures sur le boulevard de la République, devant la maison de Monsieur ROUX. Un défilé se mettait alors en place, rejoignant les Pourpres, où la musique tirait du lit la population en ces premières heures de l'année. Après un apéritif accompagné de gâteaux, nous revenions en musique vers le centre du village par la rue de Toulon, où les gens nous arrêtaient pour nous offrir à boire. Nous défilions successivement dans les rues principales, les rues d'Hyères (Général de Gaulle), de Pierrefeu (Libération) et de Solliès (8 mai 1945), où nous rencontrions le même accueil chaleureux. Aujourd'hui, je pense qu'on recevrait plutôt des seaux d'eau. La matinée s'achevait par un concert devant la Mairie pour la présentation des vœux. Cette coutume a disparu au début des années 80, la Lyre se produisant uniquement devant le nouvel Hôtel de Ville. En 1989, Gérard SIMON a décidé de présenter ses vœux à la population dans la salle des mariages, ce

qui nous a valu de jouer à l'intérieur.

En 1984, Marc CARBONNEL est tombé gravement malade. En tant que chef adjoint, j'ai assuré la direction musicale de la Lyre jusqu'à son décès en 1985. A la demande des musiciens j'ai alors accepté de conserver la direction. Cette année-là, Rosin AUGIAS a démissionné de la présidence. Lorsqu'on m'a suggéré que le cumul des deux fonctions me permettrait d'éviter les fréquentes frictions entre le président et le chef, principalement liées au choix du répertoire, j'ai accepté également la présidence de l'association.

Nous étions alors tout juste une quinzaine de musiciens. J'ai fait appel à des copains hyérois qui sont venus jouer avec nous pour maintenir la formation à flot. En même temps, nous avons décidé de créer l'école de musique de la Lyre. La Municipalité nous a prêté un local dans

la salle Coulomb, où Hélène GALAKTIONOFF donnait des cours de solfège. A la suite d'un test mécanique, le bâtiment de l'école primaire des garçons a dû être fermé, et les classes ont été déplacées, dont une qui a été logée dans la salle Coulomb, nous obligeant à la quitter. Hélène a enseigné chez elle, jusqu'à la construction de l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric, où la Municipalité a mis à notre disposition un local attenant au bâtiment principal. Puis l'installation de la climatisation dans l'Espace Culturel nous en a privé, et nous avons été dirigés vers deux préfabriqués de l'école Jean Aicard. Déplacée une dernière fois au rez-de-chaussée de la Villa Renaude, l'école de la Lyre a cessé ses activités en 2001, lors de la création de l'Ecole Municipale de Musique.

En 2013, le concert de la Sainte Cécile a été le dernier que j'ai dirigé, avant de céder ma place de Chef à Vincent LANTRUA, sous-chef de Musique depuis 2001. Yves SALVAT, m'ayant succédé au poste de président, j'ai retrouvé mon saxophone et participe avec plaisir aux concerts ».

SOCIÉTÉ MUSICALE  
"La Lyre"



(Photo C. Bourgois)

Cette photo d'un concert de la Lyre sur la place Victor Hugo est extraite du Bulletin Officiel Municipal n°1 de 1965



Louis RAVEL dirige La Lyre en 2010.

# AU MENU DE LA CANTINE


## RESTAURATION SCOLAIRE



Attention !  
Ces menus sont susceptibles de modifications  
en fonction des disponibilités des produits et  
des propositions des producteurs locaux

du 3 au 7 octobre



### Lundi

- Salade de tomates
- Mijoté de dinde aux champignons
- Riz créole
- Edam bio 
- Compote de fruits

### Mardi

- Pizza du chef
- Omelette au fromage
- Epinards hachés
- Fromage blanc
- Fruit de saison

### Judi

- Carottes bio râpées citron 
- Sauté de boeuf à la provençale 
- Purée de pommes de terre
- Brie
- Lacté vanille

### Vendredi

- Betteraves
- Poisson frais sauce basilic
- Gratin de brocolis
- Yaourt nature
- Beignet aux pommes

du 10 au 14 octobre


### Lundi

- Salade verte, crevettes, surimi
- Beignets de calamar et citron
- Ratatouille et pommes de terre
- Petit moulé
- Fromage blanc aux fruits exotiques

### Mardi

- Tomates en vinaigrette
- Râgout de boeuf antillais
- Pâtes
- Fromage des Pyrénées
- Ananas

### Judi


- Accras de morue et salade
- Aiguillettes de poulet noix de coco 
- Pôlée de légumes
- Yaourt nature
- Pâtisserie des îles

### Vendredi

- Mélange de légumes à la créole
- Poisson à la mode des îles
- Boulghour aux légumes
- Tome blanche
- Banane sauce chocolat

17 et 18 octobre

### Lundi

- Salade de tomates bio 
- Gratin de pâtes charcutier
- Fraidou
- Mousse au chocolat

### Mardi

- Tarte aux 3 fromages
- Poisson pané citron
- Haricots verts persillés
- Fromage frais sucré
- Fruit de saison

du 19 octobre au 2 novembre


VACANCES  
DE LA TOUSSAINT

3 et 4 novembre

### Judi

- Salade verte du terroir
- Steak haché charolais ketchup
- Potatoes
- Canta frais
- Compote de pommes

### Vendredi

- Taboulé
- Filet meunière citron
- Haricots verts bio 
- Coulommiers
- Fruit de saison

La liste des principaux allergènes  
présents dans les recettes est à  
votre disposition sur simple  
demande auprès du service  
Restauration Scolaire

## INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Octobre 2016

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Imprimerie Marim - 04 98 00 13 00

Distributeur : ADREXO - 04 94 30 22 10

Imprimé à 9000 exemplaires

Retrouvez chaque mois le mensuel  
sur le site : [www.villedelacrau.fr](http://www.villedelacrau.fr)

